



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-32462>

Département(s) de publication : **46**

Annonce n° **25-32462**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20002373700014

Ville : CAHORS

Code postal : 46005

Grouperement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du grouperement : Le coordonnateur du grouperement est la Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Département(s) de publication : 46

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1618402>

Identifiant interne de la consultation : 2025SH01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des Achats et de la Commande Publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Cf.; règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf.; règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf.; règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 06/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE DE VOIRIE POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CAHORS ET DE LA VILLE DE CAHORS

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Dans le cadre de la présente consultation, un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et la ville de Cahors a été constitué pour la passation, l'attribution, la signature et la notification de l'accord-cadre. L'exécution technique et financière étant ensuite gérée par chaque membre pour la part qui le concerne. En fonction des compétences ainsi que de l'emprise des travaux sur le domaine public (voirie, place, espace public, etc.), le présent marché public pourra être activé soit par la Ville de Cahors, soit par la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors. La répartition géographique prévisionnelle des travaux est la suivante : - à Cahors : 85 % - autres communes du Grand Cahors : 15 %

Lieu principal d'exécution du marché : Sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et de la ville de Cahors. 46000 - Cahors

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de la date de notification du contrat jusqu'au 31 décembre 2025 soit 5 mois. La durée des autres périodes (périodes de reconduction) est fixée à 1 an (du 1er janvier au 31 décembre). L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3; (voir cahier des charges)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/03/2025